

# TARIFS PERISCOLAIRES ET CENTRE DE LOISIRS

applicables au 8 juillet 2019

RESTAURATION SCOLAIRE		PERISCOLAIRE (et péri vacances)	
QUOTIENT FAMILIAL CAF INFÉRIEUR A 1000 €		QUOTIENT FAMILIAL CAF INFÉRIEUR A 1000€	
TEMPS PERISCOLAIRE	REPAS	2,00 € la matinée	
2,00 €	1,00 €	QF CAF ENTRE 1001€ ET 1700€	
3,00 €		2,50 € la matinée	
QF CAF ENTRE 1001€ ET 1700 €		QF CAF SUPÉRIEUR A 1701 € ET HORS CAF FRANCAISE	
TEMPS PERISCOLAIRE	REPAS	3,00 € la matinée	
3,00 €	1,00 €	QUOTIENT FAMILIAL CAF INFÉRIEUR A 1000€	
4,00 €		2,50 € le soir	
QF CAF SUPÉRIEUR A 1701 € ET HORS CAF FRANCAISE		QF CAF ENTRE 1001€ ET 1700€	
TEMPS PERISCOLAIRE	REPAS	3,00 € le soir	
4,00 €	1,00 €	QF CAF SUPÉRIEUR A 1701 € ET HORS CAF FRANCAISE	
5,00 €		4,00 € le soir	

  

TARIFS CENTRES LOISIRS VACANCES ET MERCREDIS (repas et gouter compris)		
ENFANTS DE	QUOTIENT FAMILIAL DE LA CAF	
	AIDE AUX VACANCES CAF (aide temps libre)	20€ la semaine (4,00 € / jour)
MSM OU	QF INFÉRIEUR A 1000 €	25€ la semaine (5,00 € / jour)
	QF DE 1001 € A 1700 €	35€ la semaine (7,00 € / jour)
SCOLARISES	QF SUPÉRIEUR A 1701 € ET HORS CAF FRANCAISE	45€ la semaine (9,00 € / jour)
EXT A MSM	TARIF UNIQUE	75€ la semaine (15,00 € / jour)

**SONT HORS CAF FRANCAISE :**

- Les familles dont les 2 parents sont ressortissants du régime agricole ou des régimes spéciaux
- Les familles dont les 2 parents (ou le parent en situation d'isolement) travaillent au Luxembourg ou en Belgique (code gestion attestation CPAM : 70)



## RÉGLEMENT ET MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS LES CENTRES DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES DE LA COMMUNE DE MONT-SAINT-MARTIN

### Adresses :

Centre J.P. Bienaimé, rue de la forêt  
 Centre Miconi, 2 rue des jonquilles  
 Ecole Albert Lehlen, rue de Marseille  
 Ecole Jean de la Fontaine, Boulevard du 8 mai 1945  
 Ecole Jules Ferry, rue Jeanne D'Arc

### Numéros utiles :

Fabienne (inscriptions-règlements) 0382252397  
 Anne-Sophie (responsable) 0677631018  
 Mohamed (directeur des centres) 0672675824  
 Centre J.P. Bienaimé 0382241960  
 Centre Miconi 0382897448

### LES ACCUEILS DE LOISIRS À MONT SAINT MARTIN...

Pour jouer, apprendre et vivre ensemble!

Notre actualité, le programme des activités et d'autres informations sont affichés sur notre page Facebook : [www.facebook.com/acm.msm](http://www.facebook.com/acm.msm)

Pour toutes informations complémentaires : [asregnier@mairie-montsaintmartin.fr](mailto:asregnier@mairie-montsaintmartin.fr) - 0677631018





### MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Pour tous nos accueils, les inscriptions se font en mairie, au pôle éducation, bureau de madame Colin ou via le portail internet : [www.harmonie.ecolesoft.net/portail/](http://www.harmonie.ecolesoft.net/portail/)

Votre identifiant vous est fourni par le pôle et vous pouvez sur le site :

- Inscrire vos enfants aux différents accueils de loisirs, mercredis, vacances, restauration scolaire et périscolaire matin/soir **avant le jeudi 12h pour la semaine suivante. ATTENTION : les places sont limitées et les inscriptions ne seront prises en compte que si il reste des possibilités**
- Modifier une inscription (avant le jeudi 12h pour la semaine suivante)
- Consulter les inscriptions de votre enfant
- Consulter et régler vos factures

### ACCUEIL PERISCOLAIRE (avant et après l'école et les mercredis...)

Les enfants sont accueillis dans 4 lieux périscolaires, toute l'année de 7h à 19h par une équipe de professionnels de l'animation dans le cadre d'un projet pédagogique défini par l'équipe de direction, et validé par la Municipalité, l'organisatrice

#### École maternelle Jean Macé - élémentaire Albert Lehlen

-> périsco matin et soir Miconi / restauration scolaire Miconi

#### Écoles maternelle et élémentaire Jean de La Fontaine

-> périsco matin et soir Jean de La Fontaine / restauration scolaire Miconi

#### École primaire Jules Ferry (maternelle et élémentaire)

-> périsco matin et soir Jules Ferry / restauration scolaire JP Bienaimé

#### École primaire Marie Loizillon (maternelle et élémentaire)

-> périsco matin et soir JP Bienaimé restauration scolaire JP Bienaimé

Les mercredis, les enfants sont accueillis dans un centre unique : JP Bienaimé de 9h à 17h (possibilité d'accueil dès 7h et jusque 19h en supplément)

### ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (pendant les vacances)

Pendant les vacances, les centres accueillent vos enfants de la maternelle (dès 3 ans) à la cinquième, de 9h à 17h. Un temps d'accueil supplémentaire, avant et après les centres, de 7h à 9h et de 17h à 19h, est possible **SUR INSCRIPTION**. Ce service supplémentaire est payant (en plus du coût du centre de loisirs).

Les enfants sont répartis de la façon suivante :

- CENTRE MICONI : enfants de maternelle, dès 3 ans, déjà scolarisés au 1er jour de centre.
- CENTRE JP BIENAIMÉ : enfants de primaire jusqu'en 5ème.

L'inscription à la semaine est obligatoire pendant les vacances.

### CONDITIONS D'ANNULATION/DÉSINSCRIPTION

Il est possible de désinscrire votre/vos enfant(s) sans condition avant le jeudi 12h de la semaine précédente. Dans tous les autres cas, le remboursement en cas d'absence se fait uniquement sur présentation d'un certificat médical et à partir de 3 jours consécutifs d'absence et ce, dans les 15 jours suivants l'absence. Après ce délai, aucun remboursement ne sera possible.



### RÈGLEMENT DES CENTRES

- Une assurance, prise en charge par la Municipalité, couvre chacun des participants en cas d'accident. La ville ne pourra être tenue responsable d'un accident si aucune faute ou négligence dans l'encadrement, l'entretien du matériel, etc. n'a été commise.

- Il est vivement conseillé aux parents d'assurer eux-mêmes leurs enfants (extension de l'assurance scolaire par exemple).

- Pendant les vacances, le repas et le goûter sont pris en charge par le centre. Les repas sont pris dans une salle aménagée ou, si les enfants sont en sortie, un repas pique-nique leur est fourni par le centre.

Dans tous les cas, il s'agit de repas équilibrés livrés par une société de restauration qui prend en compte 2 types de repas : les repas classiques et les repas sans viande. Pour les cas particuliers ou les allergies, il est nécessaire de prendre contact avec la direction qui mettra tout en œuvre pour accueillir votre ou vos enfant(s) dans les meilleures conditions, toujours dans le cadre légal imposé par la législation des accueils collectifs de mineurs.

- Il est demandé aux parents de ne pas confier de l'argent à leurs enfants (même lors des sorties), des objets de valeur ou encore des jouets personnels. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol.

- Si un enfant est malade, sa famille/ses responsables sont aussitôt contactés. Le cas échéant, il est impératif qu'ils viennent le rechercher. Il est donc essentiel de laisser un numéro de téléphone toujours joignable.

- En cas de traitement médicamenteux, il est obligatoire de donner à la direction un certificat médical attestant que le traitement est à suivre pendant l'accueil de l'enfant au centre.

- Pour les plus petits, il est demandé aux parents de fournir du linge de rechange.

### HORAIRES RAMASSAGE DE BUS VACANCES ET MERCREDIS

HEURE	ALLER	HEURE	RETOUR
9H10	Centre JP Bienaimé	16h55	Centre JP Bienaimé
9H13	Résistance	17H00	Résistance
9H20	Nancy	17H04	Nancy
9H22	Capucines	17H05	Capucines
9H25	Lille	17H07	Lille
9H30	Marseille	17H10	Marseille

**LA PRÉSENCE D'UN ADULTE POUR RÉCUPÉRER VOTRE/VOS ENFANT(S) AU BUS ET DANS LES CENTRES EST INDISPENSABLE.**

**VOTRE RESPONSABILITÉ PEUT ÊTRE ENGAGÉE.**

**AFIN DE GARANTIR UN SERVICE AGRÉABLE POUR TOUS, MERCI DE RESPECTER STRICTEMENT CES HORAIRES ET L'ARRÊT CHOISI.**

**(L'inscription au bus est à la semaine)**